

ENSEMBLE VOCAL D'ANDREZIEUX-BOUTHEON

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 SEPTEMBRE 2021

La présente séance du Conseil d'Administration s'est réunie le samedi 25 septembre 2021 à 9H chez Marie-Thérèse MASSARD en présence de tous ses membres et la présence de Raphaële GARCIA.

ORDRE DU JOUR

Il a été décidé que l'Assemblée Générale aurait lieu le jeudi 21 octobre 2021 de 18H45 à 19H45 et serait suivi de la répétition. Roger se charge d'envoyer une invitation à Hélène FABRE.

Ensuite plusieurs projets ont été évoqués.

1/ Le concert d'automne, généralement pour la Ste-Cécile, sera différé en février-mars 2022. La date exacte vous sera donnée ultérieurement. Par ailleurs, un concert de chants variés pourrait avoir lieu à la même période mais rien n'est encore arrêté.

2/ Autre projet qui va nous demander beaucoup d'exigence, c'est le Requiem de BRAHMS. Il va falloir le travailler sérieusement et personnellement chaque semaine pour être prêt en juin 2022. Ce concert devrait être donné le 18 juin 2022 pendant le Festival de THIERS et plus tard sur ST-ETIENNE à l'automne 2022. Des répétitions supplémentaires 1 samedi par mois vont être mises en place afin de travailler avec l'autre chorale.

3/ On ne va pas pour autant délaissé les chants de la comédie musicale que l'on va continuer à travailler mais sans toute la chorégraphie.

4/ L'office Musical nous a sollicité pour organiser un concert de fin de confinement. Pour l'instant aucune date n'a été arrêté.

Pour étoffer notre répertoire, Raphaële nous propose « Les Mains d'Or » de Bernard LAVILLIERS.

5/ Dernier projet : un concert le 21 mai 2022 avec SURY

6/ Le montant de la cotisation a été évoqué : Elle reste inchangée : 95 Euros et 75 Euros pour la 2^{ème} personne. Le 1^{er} trimestre reste gratuit pour les nouveaux entrants : 60 Euros en janvier 2022. Pour les autres, les chèques de cotisations peuvent être remis à Agnès dès le 21 octobre 2021.

La réunion se termine vers 11H30

La secrétaire :

Marie-Hélène DURAND